

L'an deux mille vingt et un, le 9 décembre à 18h00, le conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle Polyvalente de Saint-Germain-Lembron (63340), sous la présidence de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président.

Objet : Lancement de l'appel à projet « Atelier chantier d'insertion » sur le thème de la mobilité douce pour l'année 2022

Annexe : appel à projet 2022 Atelier Chantier d'Insertion

Date de convocation : 3 décembre 2021

Date d'affichage du compte-rendu : 15 décembre 2021

Secrétaire de séance : SERRA Pierre

Rapporteur : LEGENDRE Denis

Nombre de conseillers

En exercice : 121

Présents : 79

- Titulaires : 72

- Suppléants : 7

Absents ayant donné pouvoir : 22

Absents excusés : 20

Votants : 101

PRESENTS AVEC VOIX DELIBERATIVE : (79)

CALISTE Yolande (S)	DRUELLE Jean-Claude	NICOLLET Michel
ALIZERT Nicolas	DUBESSY Florence	PAGESSE Pierre
PELISSIER Didier (S)	DUBOST Philippe	PELISSIER Patrick
ARCHIMBAUD Guy	DUTHEIL Nathalie	PELLEGRINELLI Christophe
ARNAULT Lionel	FANJUL José	PEREIRA-MAURIAT Christine
BARDY André	FERRARIS Nathalie	PETEILH Sandra
BARRAUD Bertrand	FOUCAULT Marie-Françoise	PRADIER Laurent
BARTHOMEUF Serge	MAISONNEUVE Alain (S)	PUECH David
BASTIEN Gérard	GAUDRIAULT Damien	RAVEL Pierre
BESSEYRE Fabien	GILBERT Odile	RKINA Mohammed
BESSON Jean-Louis	GONTHIER Emmanuel	ROUX Bernard
BŒUF Nicole	GOUSSARD Bérengère	RYCKEBOER Christian
BOISTARD Philippe	GOYON Guy	SABATIER Gilles
BOURG François	GUILLAUME Julien	SAUVANT Jean-Pierre
BRUN Pascale	HERBST Nadine	BRUN Claudine (S)
BARRAUD David (S)	HOSMALIN Marc	SERRA Pierre
BRUNETTI Graziella	LABUSSIÈRE Jean-Marc	TEZENAS Olivier
CHABAUD Christelle	LAMOUREUX Jean-François	THERME Jacques
CHASSANG Jean-Pierre	LAVILLE Philippe	THEVENET Emilie
COLLET Jean-Pierre	LEGENDRE Denis	TINET Georges
CORRE Jean-Marie	BEAU-MALLET Catherine (S)	TOURLONIAS Vincent
COSTE Yves	LEROY Véronique	TRILLEAUD Eric
COSTON David	LIVET Bertrand	MOURGUE Isabelle (S)
COUDUN Valérie	MALORON Annie	VARISCHETTI Martine
CREGUT François	MERLEN Bernard	VEZON Christophe
CROZE Yves-Serge	METEIGNIER Stéphane	ZANIN Nathalie
DESVIGNES Jean		

ABSENTS REPRESENTES (SUPPLEANTS) : (7) AIGOUY Thierry (CALISTE Yolande) ; ANGLARET Sylviane (PELISSIER Didier) ; BRUNEL Séverine (BARRAUD David) ; FRADIN Guy (MAISONNEUVE Alain) ; LENEGRE Jean-Louis (BEAU-MALLET Catherine) ; SAUX Marie-Pierre (BRUN Claudine) ; VALLON Sébastien (MOURGUE Isabelle) ;

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : (22) ALBARET Christophe à PETEILH Sandra ; BARBET Laurent à BRUN Pascale ; BERTHELOT Pascal à VEZON Christophe ; BRONNER Ulrich à PETEILH Sandra ; CHABRILLAT Frédéric à BESSEYRE Fabien ; CHALLET Vincent à GUILLAUME Julien ; COSTON Marie à VARISCHETTI Martine ; DENAIVES Catherine à RYCKEBOER Christian ; GARNAVAULT Philippe à ARNAULT Lionel ; GOMEZ Jean-Marc à BRUN Pascale ; JAFFEUX Ophélie à GUILLAUME Julien ; KINDT Patrick à SAUVANT Jean-Pierre ; LAGARDE Maguy à ROUX Bernard ; MARIANY Marie-Line à LAMOUREUX Jean-François ; MASSARDIER Marie-Laure à TINET Georges ; MONTMORY Dominique à DUBESSY Florence ; PILLON Stéphane à SERRA Pierre ; POJOLAT Marie à DUBESSY Florence ; SALVINI Luc à NICOLLET Michel ; SUIDUREAU Carine à SERRA Pierre ; TREHIN Anne-Marie à DUTHEIL Nathalie ; WALTER Christian à BŒUF Nicole ;

ABSENTS EXCUSES : (20) ADMIRAT Nadine ; BERNARD Jean-Paul ; CHANIMBAUD Lionel ; CORREIA Emmanuel ; DABERT Jean-Claude ; DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette ; FERREIRA Fernando ; GREGOIRE Nathalie ; JAFFEUX Sébastien ; JEANMOUGIN Isabelle ; LE MARREC Laurys ; LIGNIERE Frédéric ; LLONG Lucie ; MEALLET Roger-Jean ; NUÑEZ-ORTIN Aurélia ; PRUNIER Jean-Pierre ; ROCHETTE Christophe ; SCHUMACHER Emilie ; SUTY Lionel ; THALAUD François ;

*

LE RAPPORTEUR DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT

Il est rappelé que conformément aux orientations définies par la délibération n° 2019/05/17 de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 29 octobre 2019 portant sur la validation du projet d'insertion sociale et professionnelle de l'Agglo Pays d'Issoire et de ses nouvelles orientations pour la période 2020-2023, il convient de lancer l'appel à projet Atelier chantier d'insertion mobilité douce pour l'année 2022.

Cette action relève de la programmation du Projet d'Insertion Sociale et Professionnelle (PISP) de l'Agglo Pays d'Issoire et viendra compléter l'offre d'ateliers chantier d'insertion portée par la Communauté.

Cette action est conditionnée au conventionnement du Conseil départemental du Puy-de-Dôme de l'insertion par l'activité économique (CDIAE).

Aussi, les candidats à l'appel à projet doivent présenter une réelle expérience et des références dans le domaine de la conduite et de la mise en œuvre d'Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI).

Cela suppose entre autres que ces candidats :

- disposent d'une équipe, composée d'encadrants techniques et d'accompagnateurs socio-professionnels qualifiés et expérimentés ;
- assurent un encadrement, une coordination et une animation des ACI.

Dans le cadre de la communication et la publicité, le candidat s'engage à indiquer à tous les partenaires et aux participants concernés la participation financière de l'Agglomération du Pays d'Issoire.

Le projet d'appel à projet figure en annexe.

ENTENDU le rapport de présentation ;

*

CADRE REGLEMENTAIRE

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral n° 16-02779 en date du 6 décembre 2016 relatif à la création de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » ;

VU l'arrêté préfectoral n° 20210642 en date du 12 avril 2021 autorisant la modification des statuts de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » au 12 avril 2021 ;

VU la délibération n° 2019/05/17 de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 29 octobre 2019 portant sur la validation du projet d'insertion sociale et professionnelle de l'Agglo Pays d'Issoire et de ses nouvelles orientations pour la période 2020-2023 ;

VU la délibération n° 2020/02/01-AJ de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 16 juillet 2020 relative à l'installation du conseil communautaire et à l'élection de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président de l'Agglo Pays d'Issoire ;

VU le projet d'appel à projet pour la mise en œuvre d'un Atelier Chantier d'Insertion sur le thème de la mobilité douce pour l'année 2022, ci-annexé ;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la mise en œuvre par l'Agglo Pays d'Issoire du Projet d'Insertion Sociale et Professionnelle 2020-2023, il est nécessaire de lancer l'appel à projet Atelier chantier d'insertion sur le thème de la mobilité douce pour l'année 2022 ;

*

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE A L'UNANIMITE :

Votants : 101

- Pour : 101
- Contre : 0
- Abstentions : 0

- **D'approuver l'ouverture d'un appel à projet pour la mise en œuvre d'un Atelier Chantier d'Insertion sur le thème de la mobilité douce pour l'année 2022 ;**
- **D'autoriser Monsieur le Président à engager et réaliser toutes les démarches relatives à la procédure d'appel à projet, de la sélection à l'attribution et à signer l'ensemble des documents et des actes se rapportant à ce dossier ;**
- **D'une manière générale, autoriser Monsieur le Président à réaliser toutes les démarches nécessaires à la réalisation du projet et à signer tout acte et document se rapportant à la mise en œuvre et l'exécution de projet.**

*

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Bertrand BARRAUD



Publié et certifié exécutoire

Issoire, le 10/12/2021

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 13/12/2021

Envoyé en préfecture le 13/12/2021

Reçu en préfecture le 13/12/2021

Affiché le



ID : 063-200070407-20211209-DEL_32-DE